

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants,

Cette nouvelle édition est l'occasion de vous présenter « Bouloc festive » grâce à la contribution des services : petite enfance, enfance et jeunesse ; des associations mais également des élus qui œuvrent pour vous proposer toujours plus d'animations : culturelles, sportives et festives.

Ces derniers mois, il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges !

Les planches de Bouloc ont accueilli deux représentations théâtrales, les plus jeunes ont eu droit à une boom et une soirée jeux de société, les plus grands au traditionnel repas des haricots et au poker. Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour la collecte de sang mais également pour célébrer la journée internationale des droits des femmes, la commémoration du 19 mars 1962 et la cérémonie citoyenne. A l'aube du Printemps et même si le beau temps n'est pas toujours de la partie, nous nous sommes réunis pour partager des moments de convivialité, de rires et de bonne humeur lors du carnaval mais également lors de la venue du berger et ses 350 brebis pour la journée de la tonte. Les mois à venir seront tout autant festifs, avec les beaux jours et la fin de l'année scolaire qui approche à grands pas...

Le temps passe si vite et certains projets évoluent. C'est le cas du projet « pôle santé, habitat sénior et équipements publics » qui vous a été présenté lors d'une réunion de concertation le 29 avril puis restitué le 11 avril. C'est un nouveau quartier qui va voir le jour et qui évoluera avec le temps et les besoins de la vie de la commune.

Le budget n'est pas une mince affaire et c'est un vrai défi financier ! Ce nouveau bulletin vous présente le budget de manière synthétique avec ses dépenses de fonctionnement et ses dépenses d'investissement. Cette année encore la commune continue à se développer dans le but d'améliorer l'existant.

Bien cordialement,
Ghislaine CABESSUT,
Maire de Bouloc,

Conseillère Départementale du Canton de Villemur



- | | | |
|------------------|--------------------------------------|--|
| 2. Rétrospective | 4. Actualité | 6. Vie économique
Dossier Budget 2018 |
| 8. Culture | 11. Citoyenneté et
Action sociale | 12. Vie associative |

Suivez l'actualité de la commune
au quotidien sur



www.mairie-bouloc.fr





MAI

Mardi 1^{er} mai

Pharmacie Ghedin
Rue Jean Pascal à Labastide Saint Sernin
05.61.84.90.93

Dimanche 6 mai

Pharmacie Charles et Dupin
25 avenue de Villemur à Saint Alban
05.61.37.18.55

Mardi 8 mai

Pharmacie Guez à Bruguères
43 avenue de Toulouse - 05 .61.82.20.19

Jeudi 10 mai

Pharmacie Bartelot - Douesneau à Aucamville
125 route de Fronton - 05.61.37.03.30

Dimanche 13 mai

Pharmacie Raoul et Victoy à Bouloc
3 chemin de la Pégou - 05.61.82.04.15

Dimanche 20 mai

Pharmacie Guilhot et Vilcoq à Fenouillet
77 rue Jean-Jaurès - 05.61.70.06.63

Lundi 21 mai

Pharmacie Freynet et Jaillard à Gagnac-sur-Garonne
14 place de la République - 05.61.35.92.88

Dimanche 27 mai

Pharmacie Fau à Castelnest
3 rue de l'Eglise - 05.61.70.16.15

JUIN

Dimanche 3 juin

Pharmacie Schrive et Valette à Saint Alban
66 bis route de Fronton - 05.61.70.03.89

Dimanche 10 juin

Pharmacie Vaissières à Castelnest
Route de Pechbonnieu - 05.62.75.27.15

Dimanche 17 juin

Pharmacie Albus à Bruguères
18 place République - 05.62.79.14.49

Dimanche 24 juin

Pharmacie Kermorgant et Ousteau à Aucamville
5 place Nougain - 05.62.75.21.91

JUILLET

Dimanche 1^{er} juillet

Pharmacie Alibert et comiti à St Genies B.
9 rue principale - 05.61.74.69.30

Dimanche 8 juillet

Pharmacie Fourcans à Gratentour
Centre commercial du Barry - 05.61.82.37.64

Samedi 14 juillet

Pharmacie Coulombel à Montberon
Rue de la Fontaine - 05.61.74.44.55

Dimanche 15 juillet

Pharmacie Buscail - Colasson et Garbay à Saint Jory
Route Saint Sauveur - 05.61.35.50.14

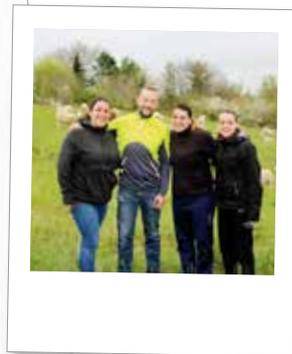
Dimanche 22 juillet

Pharmacie Cohen et Massoulier à Aucamville
83 route de Fronton - 05.61.70.26.15

Dimanche 29 juillet

Pharmacie Ferdous - Pages à Launaguet
36 route de Bessières - 05.61.74.85.34

Journée de la Tonte



Carnaval





Autres événements



Animation EXTRA école maternelle



Atelier EXTRA



Atelier EXTRA



Stage judo



Théâtre le syndrome du poisson rouge



Expositions école élémentaire et Club philatélique



Intervention de Françoise Chapuis



Cérémonie commémorative du 19 mars



Exposition école élémentaire



Remise des cartes électeurs



Remise des cartes électeurs

Cérémonie du 8 mai 1945



Mardi 8 mai 2018 aura lieu la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945. Rendez-vous dès 10 h 00 au Monument aux Morts du cimetière de Bouloc, puis à 10 h 30 route de Fronton sur la stèle des Résistants Lotois. Nous nous retrouverons ensuite à 11 h 00 au Monument aux Morts de Bouloc situé dans le jardin de la Mairie.

Borne électrique



Une borne de recharge pour les véhicules électriques bientôt en service sur la commune

Une borne de recharge pour les véhicules électriques sera prochainement

mise en service sur la commune, place de l'église

Cette borne est installée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) et fait partie de son programme de déploiement de 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques en Haute-Garonne.

Un réseau de bornes de recharge pour favoriser le développement du véhicule propre

L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique

en Haute-Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures. L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes.

Cette opération est réalisée avec le concours financier des Investissements d'Avenir de l'État, confiés à l'ADEME (50%) et du SDEHG (35%). La commune prend à sa charge seulement 15% du coût de l'installation de la borne, soit environ 1 000 €.

Une borne de recharge simple d'utilisation et accessible à tous

Une borne comprend 2 points de charge. Deux véhicules peuvent charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.



Il est possible de charger un véhicule électrique sur les bornes du SDEHG en utilisant plusieurs moyens d'accès :

- ✓ une carte d'accès SDEHG,
- ✓ une application mobile (« Freshmile Charge » à installer gratuitement sur son smartphone à partir de Google Play et App Store),
- ✓ un site internet pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code),
- ✓ une carte de recharge d'autres opérateurs (exemple : une carte de constructeur automobile, une carte KiWhi Pass®, une carte ChargeMap Pass, etc.).

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée. **Pour en savoir plus et connaître les bornes de recharge SDEHG disponibles : www.sdehg.fr**



Un animal identifié est un animal protégé

L'identification des chiens et des chats en France est obligatoire (*Articles L.21210 et D.212-66*) avant toute cession à titre gratuit ou onéreux. L'identification des chiens a été rendue obligatoire en 1999. Depuis le 1^{er} janvier 2012 cette obligation s'est étendue aux chats nés après le 1^{er} janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois. Elle concerne aussi toute importation d'un chat ou d'un chien de l'Union Européenne ou d'un pays tiers mais aussi tous les animaux qui voyagent en Corse, à l'étranger et les régions infestées par la rage.

Plans Air Climat Energie Territoriaux

Qu'est-ce que c'est ?

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités.

Quels sont ses objectifs ?

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Ses objectifs :

- ✓ réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique ;
- ✓ adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur www.territoires-climat.ademe.fr



La verbalisation pour lutter contre les incivilités

La commune de Bouloc a décidé de lutter contre les incivilités qui dégradent l'espace public notamment pour ce qui est des déjections canines. Désormais, les policiers municipaux verbaliseront directement les contrevenants d'un **montant de 68€**.

Une campagne de mise en garde a été diffusée par le passé mais cela n'a pas suffi à dissuader les contrevenants. Aujourd'hui il est temps que les

administrés prennent conscience que de laisser derrière soi les crottes de son chien, constitue un acte d'incivilité.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Espace Info Energie

Vous avez un projet de construction ? De rénovation ? D'installation d'équipement d'énergie renouvelable ? Ou encore d'adaptation de votre logement au handicap ? Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne met, pour vous, en place deux types d'aides :

Pour tout public : des conseils techniques et financiers sur les travaux d'économie d'énergie dans l'habitat par des conseillers spécialisés (Espace Info Energie)



Pour les propriétaires occupants ou bailleurs : un accompagnement et une assistance gratuite, des aides financières spécifiques pour réaliser des travaux de rénovation (Permanences Rénovation Habitat)

Plus d'infos lors des permanences le mercredi après-midi à la Maison des Associations, salle Lauragais, de 14 h 00 à 16 h 30

Le CAUE vous accompagne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseil et de rencontres. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions :

- ✓ l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- ✓ la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels,
- ✓ l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire

ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,
 ✓ le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

C'est un service gratuit et ouvert à tous.
Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter le CAUE 31 - 1 rue Matabiau, 31000 Toulouse au 05.62.73.73.62 ou sur caue@caue31.org - Site internet www.caue31.org

Devenir propriétaire avec l'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) est un organisme, conventionné par le Ministère du Logement et du Développement Durable, à vocation départementale, et regroupant l'ensemble des acteurs de l'immobilier de notre département. La mission et les conditions de fonctionnement sont prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Depuis 1982, l'Etat, les élus locaux, les professionnels de l'immobilier et du secteur bancaire, la Caisse d'Allocations Familiales, les organismes HLM, Action

Logement et les organisations d'usagers ont souhaité mettre gratuitement à la disposition de tous, un service d'intérêt public pour informer et conseiller dans tous les domaines de l'habitat.

Le personnel est composé de juristes qualifiés et bénéficiant de formations continues, ils peuvent donc vous apporter des réponses d'ordre juridique, fiscal et financier.

Son ancrage dans le territoire est une garantie de proximité avec les enjeux locaux et son affiliation à un réseau na-

tional ANIL/ADIL préserve sa neutralité et son professionnalisme.

Si vous souhaitez consulter l'ADIL pour un achat de logement existant, une construction de maison ou encore un achat de logement sur plan alors n'hésitez plus, elle saura répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Plus d'infos au 05 61 22 46 22 ou sur info@adil31.org
ADIL : 4 rue Furgole, 31000 TOULOUSE
Site internet : www.adil31.org



Réunion de concertation et restitution

Un nouveau quartier va se développer sur notre commune en adéquation avec les orientations du projet d'aménagement et de développe-

ments durables du Plan Local d'Urbanisme (PADD). Ce nouvel espace de vie évoluera avec le temps et les besoins de la commune.

Mercredi 21 mars a eu lieu une réunion de concertation citoyenne, où vous, Boulocaines et Boulocains, avaient été conviés afin de réfléchir collectivement aux problématiques du projet sur des thématiques proposées : les usages et services, l'espace public, la végétalisation et l'habitat. Ces thématiques ont permis d'aborder des sujets divers comme le stationnement, des déplacements doux, les espaces verts, le pôle médical et des services publics... Ces échanges ont permis de recueillir vos besoins et interrogations afin que nous construisions ensemble l'environnement de ce nouvel espace.

Mercredi 11 avril a eu lieu la restitution qui a permis aux intervenants ainsi qu'à l'équipe municipale de revenir sur les propositions et les échanges de la concertation en faveur de l'évolution du projet.



Budget 2018

Introduction

→ Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le **ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire)** présenté et voté le 19 mars 2018, est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la commune tout en projetant ses capacités de financement pour l'avenir.

Ce débat doit en effet permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes importants. C'est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux et le public sur l'évolution financière de la

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2018

Budget global en €

8 044 635 €

Budget d'investissement en €

3 925 135 €

Taux d'imposition

+ 0%

Budget de fonctionnement en €

4 119 500 €

UN BUDGET POUR LA REUSSITE EDUCATIVE

Poursuite de la rénovation de l'école élémentaire et du restaurant scolaire, maintien d'une offre d'accueil dense pour les tout-petits.



UN BUDGET ECOLOGIQUE

Poursuite d'actions d'économie d'énergie dans l'éclairage public



Act
20

UN BUDGET POUR VALORISER LA CULTURE, LES SPORTS ET LES LOISIRS

Poursuite de l'amélioration des infrastructures



collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur la capacité de financement.

→ Deuxième étape du cycle budgétaire, **le vote du budget** présenté et voté au Conseil Municipal du lundi 9 avril 2018, a pris en compte deux événements d'importance :

- ✓ les nouvelles compétences de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF), la modification de la fiscalité additionnelle entre la commune et la CCF en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et leurs conséquences sur les projets d'investissement ;
- ✓ la suppression progressive de la taxe d'habitation qui induira inévitablement des baisses de ressources.



La Fiscalité

Après une hausse significative, la municipalité a décidé de protéger le pouvoir d'achat des administrés en n'augmentant pas le taux des impôts locaux.

Taxe d'habitation : 20,32%

Taxe foncière sur le bâti : 20,23%

Taxe foncière sur non-bâti : 70,93%

Qu'est-ce que la section de fonctionnement ?

Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel et frais assimilés, subventions versées aux associations, charges générales

comme l'électricité, les impôts, les assurances, le téléphone, les charges financières comme les intérêts et les emprunts, les dotations aux amortissements et aux provisions et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir comme les impôts et taxes, les subventions reçues...

Qu'est-ce que la section d'investissement ?

Ce sont les dépenses nécessaires à payer les travaux récurrents pour l'entretien du patrimoine et le renouvellement du matériel et des équipements, la fin des travaux de construction des nouveaux locaux scolaires, le remboursement du capital des emprunts. Les recettes comprennent : les subventions, les dotations du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA), l'autofinancement (épargne) et les emprunts nouveaux.



Bouloc

les rendez-vous

Vide dressing AOSPM

Salle des fêtes

Samedi 5 mai à 9 h 00

Sport en Famille AAPE

Complexe sportif

Dimanche 6 mai à 10 h 30

Cérémonie du 8 mai 1945

Monument aux Morts

Mardi 8 mai à 11 h 00

Tournoi Multichances TENNIS CLUB

Complexe sportif

Du 12 au 13 mai

Braderie petite enfance SOS PREMA

Salle des fêtes

Dimanche 13 mai à 9 h 00

Exposition Cuvée d'Artistes

Salle des fêtes

Du samedi 26 au mercredi 30 mai

Marché gourmand BOUGE BOULOC

Place de la Mairie

Vendredi 1er juin à 18 h 00

Gala de danse BAG

Eurythmie Montauban

Samedi 2 juin à 20 h 00

Guinguette du séchoir

Séchoir à briques

Dimanche 3 juin à 15 h 00

Journée portes ouvertes JOIE DE VIVRE

Maison des Associations

Mercredi 6 juin à 14 h 00

Fête de l'enfance

SERVICE ENFANCE ET ASSOCIATIONS

Complexe sportif

Du vendredi 8 au samedi 9 juin

L'après-midi festive des Aînés

C.C.A.S

Complexe sportif

Mardi 12 juin à 14 h 00

Fête du judo JUDO JUJITSU BOULOCAIN

Complexe sportif

Samedi 16 juin à 17 h 00

Fête du tennis TENNIS CLUB BOULOC

Complexe sportif

Samedi 17 juin à 9 h 30

Fête de la musique COF

Esplanade de Verdun

Jeudi 21 juin à 20 h 00

Tournoi Vétérans VVB BASKET

Complexe sportif

Samedi 23 juin à 9 h 00

Festival Musique en Vignes

MAIRIE DE FRONTON

Eglise de Bouloc

Vendredi 29 juin à 20 h 30

Don du sang ADDDS

Salle des fêtes

Mercredi 4 juillet à 14 h 00

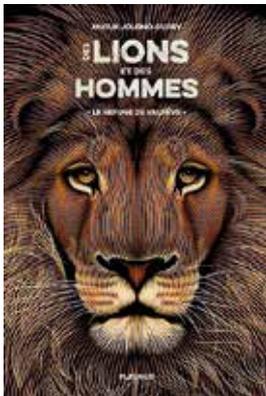
Fête locale COF

Centre-Bourg

Du vendredi 6 au dimanche 8 juillet

www.mairie-bouloc.fr

Coup de cœur de la bibliothèque



Roman jeunesse

Titre : Des lions et des hommes - tome 1 : Le refuge de Valrêve

Auteur : Anouk Journo-Durey

Editeur : Fleurus

Izia et Jawau vivaient au Kenya où leurs parents étaient vétérinaires dans une réserve naturelle. Suite à la mort de leur mère, ils aménagent en Normandie au refuge de Valrêve, un endroit où l'on prodigue des soins aux animaux maltraités.

Non seulement ils devront tenter de se faire une place dans ce nouvel environnement de vie, si différent, mais ils devront aussi affronter quelques secrets de famille. Néanmoins, aimant passionnément les animaux, ils essaient de se rendre utiles en attendant la rentrée scolaire. Petit à petit, ils découvrent le refuge : Glia, une lionne, leur semble étrangement familière...

Un roman jeunesse qui sensibilise à la maltraitance des animaux. On y trouve aussi des renseignements sur les métiers de soigneur animalier et de vétérinaire.

« Assis en tailleur par terre, devant les grilles de la loge, Jawau, contempla la lionne. Elle le regardait aussi, attentivement. Les souvenirs s'éveillaient-ils en elle ? Elle devait le humer, ressentir les ondes qu'il dégageait : son admiration, sa tendresse... »



Le Musibus

Le Musibus du Conseil Départemental de la Haute-Garonne est présent le 3^e mercredi du mois sur le parking de l'école maternelle à côté de la bibliothèque municipale de 14 h 30 à 17 h 00. Les prochaines dates : 16 mai, 20 juin, 18 juillet. Le Musibus ne passera pas en août mais vous pourrez le retrouver dès le 19 septembre. L'inscription est gratuite, se fait sur place avec un justificatif de domicile.

Voyage lecture

Bibliothèque et école associées

En collaboration avec la bibliothèque, les élèves de la classe CP/CE2 ont participé à un voyage lecture.

Le voyage lecture qu'est-ce que c'est ?

Une expérience de lecture commune, un voyage qui réunit des écoliers, leurs professeurs et des bibliothécaires tout au long de l'année scolaire. Lors de deux séances, les bibliothécaires présentent de façon ludique des albums et des romans. Les enfants lisent les livres, les partagent et les échangent. La



finalité est de voter pour le livre préféré mais aussi de créer, détourner, réaliser une production lors de l'arrivée du voyage lecture.

Cette année, le thème était **ExploreLivres** en partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne



La Grainothèque

Une Grainothèque a germé dans votre bibliothèque !!

Elle est en libre-service : chacun peut à tout moment (selon les horaires d'ouverture de la bibliothèque) venir échanger ses graines.



Pour plus d'infos : 05 61 82 39 66
Horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi : de 15h à 19h, Mercredi : de 14h à 19h
et Samedi : de 10h à 12h

BOULOC (31)

GUINGUETTE
du Séchoir

André ALIBERT
et son orchestre



MUSETTE & VARIÉTÉ



THÉ DANSANT

DIMANCHE
3 JUIN
15h00

Entrée 10€

Où stationner ?
Ecole élémentaire
Bibliothèque
Rue de la Tuilerie

www.mairie-bouloc.fr

Entrée 10€ avec une boisson et une pâtisserie
Séchoir à Briques - Chemin de Geordy - 31620 BOULOC

Règlement à l'accueil de la Mairie ou par courrier : Mairie de Bouloc - 55 rue Jean Jaurès - 31620 BOULOC

BOULOC (31)

GUINGUETTE
du Séchoir

DIMANCHE 3 JUIN - 15 h 00



André ALIBERT
et son orchestre

Entrée 10€

Nom / Prénom :

Téléphone :

Nombre de participants:

Entrée 10€ avec une boisson et une pâtisserie - Séchoir à Briques - Chemin de Geordy - 31620 BOULOC
Règlement à l'accueil de la Mairie ou par courrier : Mairie de Bouloc - 55 rue Jean Jaurès - 31620 BOULOC

Cuvée d'artistes

Cette année encore, pour la 4^e édition de l'exposition Cuvée d'Artistes de nombreux artistes de la région vont faire le déplacement afin d'exposer leurs œuvres, multiples et variées : peinture, couture, sculpture, pastel... Des artistes confirmés qui nous feront partager leurs passions, leurs savoirs et leurs techniques durant toute la durée de la ma-



nifestation. La jeunesse sera également mise à l'honneur avec la participation des élèves de l'école élémentaire ainsi que du centre de loisirs. Rendez-vous du 26 au 30 mai à la salle des fêtes de Bouloc. **Inauguration le samedi 26 mai 2018 à 10 h 00 animée par Taïone (street art) - Horaires d'ouverture : Samedi 26 et dimanche 27 mai de**



10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 - Lundi 28, Mardi 29 et Mercredi 30 de 14 h 00 à 18 h 00

Manifestation organisée par la commission Sport, Loisirs et Culture
Programme à venir sur www.mairie-bouloc.fr et sur Facebook @Bouloc31 alors restez connectés !



Après-midi photos



Le mardi 22 mai aura lieu à la salle des fêtes de Bouloc un visionnage photo des manifestations de la commune, des événements associatifs ainsi que des ateliers proposés tout au long de l'année par les associations. L'occasion de se remémorer les bons moments partagés ensemble.

Rendez-vous de 15 h 00 à 17 h 00 à la salle des fêtes - Collation offerte par la municipalité.

Forum des associations

Chaque année, le traditionnel forum des associations de Bouloc revient afin de vous présenter de nombreuses activités. Cette année, il aura lieu le samedi 1^{er} septembre au complexe sportif, un lieu privilégié pour présenter le dynamisme et la diversité des activités proposées. Les associations auront le plaisir de vous rencontrer, vous accueillir et vous renseigner lors de cette journée ; ce sera l'occasion de vous inscrire ou vous réinscrire. Alors venez nombreux le samedi 1^{er} septembre de 9 h 00 à 13 h 00 afin de contribuer à la réussite de cet événement qui, nous le souhaitons, vous permettra de découvrir de nouvelles disciplines.



Festival musique en vignes 2018

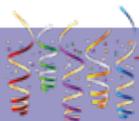
Prodiges de la Région Occitanie



Le festival dirige ses projecteurs vers les lauréats des Conservatoires de la Région Occitanie en leur offrant une scène. Ces jeunes artistes ont réussi au concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Paris. Ils offrent un programme constitué des plus belles pages de la musique classique.

Rendez-vous le vendredi 29 juin à 20h30 à l'Église de Bouloc (31)

100 ans de M^{me} Funès ! Joyeux Anniversaire...



Marie Saurin, Maire Adjoint à l'Action Sociale et l'équipe du C.C.A.S sont allés à la rencontre de Yvonne Funès pour son centième anniversaire le lundi 19 mars. Grand-mère de cinq enfants et arrière-grand-mère de trois, cette dame de caractère est originaire de Coursan dans l'Aude. Ayant travaillé la majeure partie de sa vie à la clinique Saint Nicolas, elle vit aujourd'hui auprès de l'un de ses fils Guillaume Funès à Bouloc. Nous avons eu le plaisir de rencontrer une dame dynamique et plein d'énergie pour son grand âge. Nous lui souhaitons encore un Joyeux Anniversaire !

Prévention Plan Canicule



Un Plan National Canicule (PNC) a été élaboré afin de prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une canicule. Un registre nominatif de recensement des personnes à risque est ouvert à la mairie pour les familles qui le souhaitent. Si vous êtes déjà inscrit(e) vous n'avez pas besoin de renouveler votre demande. Sachez que toute information est conservée dans la confidentialité jusqu'à la demande de radiation de la personne inscrite.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service CCAS de Bouloc au 05 62 79 94 88



Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir

d'inviter les aînés de la commune âgés de 68 ans et plus à l'après-midi festif et gourmand du **Mardi 12 Juin 2018 à 14 heures au Complexe Sportif de Bouloc.**

Ce « Thé dansant » accompagné d'un spectacle humoristique de Piroulet sera placé sous le signe du rire et de la gaieté.

Cet article tient lieu de carton d'invitation et nous vous demandons de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous .

Nous espérons vous voir nombreux pour ce moment précieux.

Bien Cordialement.

Marie SAURIN

Vice-Présidente du CCAS

Maire Adjoint

chargée de l'action sociale

Ghislaine CABESSUT

Maire et Présidente du CCAS

Conseillère Départementale du

Canton de Villemur

CARTE RÉPONSE

à renvoyer ou à déposer

au Secrétariat de la mairie ou téléphoner au 05 62 79 94 94

avant le VENDREDI 25 Mai 2018

Nom :

assistera (ont)

n'assistera (ont) pas

À l'après-midi gourmand offert par le C.C.A.S. et la Municipalité aux aînés de la commune.

Nombre de participants : N° de téléphone :

L'après-midi gourmand se déroule au complexe sportif. Un parking sera aménagé sur place.

Cependant, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'au complexe, un **covoiturage** sera assuré par les élus de 13h30 à 14h00.

Merci de bien vouloir vous signaler auprès du secrétariat du CCAS au 05.62.79.94.88.



Naturae

Thierry Roland Boulocain depuis une dizaine d'années est un passionné par les abeilles. Depuis son plus jeune âge il porte un fort intérêt pour l'apiculture. Grâce à un apprentissage adolescent avec son père, Thierry Roland a toujours eu des ruches et des abeilles chez lui, pour son plaisir.

Après un parcours professionnel dans la grande distribution puis en tant que chef d'entreprise, il travaille aujourd'hui dans le secteur de la formation. En parallèle, et grâce à sa connaissance de l'entreprise, Thierry Roland a décidé de créer en janvier 2018 « Naturae » son activité d'apiculture. Un projet concret favorisant l'environnement, la biodiversité et la préservation de l'écosystème.

« Il est urgent et important que l'on essaye de se mobiliser autour de l'environnement et de la nature sur les problèmes que rencontrent les abeilles notamment la mortalité ce qui fait qu'il y a moins d'insectes pollinisateurs et donc de pollinisation naturelle »

Le principe de « Naturae » est le suivant ; l'apiculteur installe et entretient une ou plusieurs ruches pour une entreprise ou une collectivité dans un espace dédié à ce projet (espace vert, toiture...), un endroit qui respecte obligatoirement des conditions de sécurité. L'apiculteur fournit la ruche avec l'essaim et se charge de l'entretien de l'essaim. Cet entretien prend en compte les visites, la surveillance de la qualité, le bon développement de l'essaim. L'apiculteur effectue des traitements vétérinaires, fait en sorte qu'il n'y ait pas de parasites, de maladies, se charge des déclarations administratives et de la récolte du miel.

Le miel récolté par l'apiculteur est ensuite mis en pots qui peuvent être personnalisés. Ceux-ci reviennent ensuite à la structure qui pourra les offrir ou les commercialiser.

Vous souhaitez vous lancer dans ce projet, demandez de visiter des ruches déjà en place !

Pour plus de renseignements veuillez contacter Thierry Roland au 06 49 79 21 54 ou sur naturae@gmail.com

Infos sur la page Facebook @naturae31 - Tarif : Adhésion par an. Contrat annuel.



Le Jardin de Gaëlle



Le Jardin de Gaëlle a été créé en octobre 2016. Après avoir vendu des fruits et légumes sur les marchés régionaux Gaëlle a décidé d'élargir sa clientèle en livrant des paniers de fruits et légumes BIO sur Toulouse et ses environs, à domicile et sur les lieux de travail. Conquise par le projet, Audrey a rejoint l'entreprise en avril 2017. Amies depuis le collège, elles ont décidé de poursuivre ensemble cette aventure tout en se développant.

En avril, le jardin de Gaëlle a ouvert son 1er magasin à Bouloc de fruits et légumes avec une épicerie Bio et issue de culture modérée. En complément de l'épicerie, il y aura une cave bio.

Bouloc ayant une très bonne situation géographique, elles ont eu l'opportunité de trouver l'emplacement idéal pour elles, à la zone commerciale « Les Pélissières », au 13 A rue du Château.

« Aujourd'hui plus que jamais, manger sainement est une priorité »

Les produits de Gaëlle viennent de producteurs locaux : le potager de Fontjalibert, la ferme bio d'Emelyne, la ferme de Merville, Jangompom, la Ferme de Fanou, le portier du Midi, primeur et épicerie bio, fruits et légumes, en agriculture raisonnée, produits locaux de Merville, Lille-sur-Tarn, Négrepelisse, Castelsarrasin.



Projets à venir, des dégustations de vin et des animations le dimanche matin, alors restez connectés !

Horaires d'ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19h 30

Ouverture le dimanche de 9h30 à 12 h 30

Vous souhaitez contacter le jardin de Gaëlle n'hésitez plus !

Au 05.61.70.69.16 ou par mail

Plus d'infos sur la page Facebook @lejardindegaelle.

Pédicurie-Podologie

Le cabinet de Pédicurie-Podologie de Bouloc vous informe que depuis le 1^{er} octobre 2016, Mesdames Isabelle Dasque-Petitqueux et Alexia Cordenod sont associées.

Vous pouvez contacter les podologues au 05.62.79.19.35.

Le cabinet se trouve au 5 rue du Fontanas à Bouloc.

État civil

NAISSANCES

- Mathilde LABORIE - 06/02/2018
- Alice MOLINES - 09/02/2018
- Naël VERGER - 11/02/2018
- Aymen GUICH - 19/02/2018
- Rachel GALAN - 09/03/2018
- Margaux LAGOEYTE - 14/03/2018
- Danaël FINANA - 27/03/2018

MARIAGES

- GUICH Fouad - GRAÏJ Raita 03/02/2018
- LASCOMBES Michel - CAZALENS Danielle 31/03/2018

DÉCÈS

- CACHORRO Miguel - 30/01/2018
- DULONG Daniel - 09/03/2018
- VERLEULEN Sandy - 27/03/18



L'insertion par l'activité professionnelle

L'association AVIE promouvoit l'insertion professionnelle en mettant en relation des personnes en recherche d'emploi et des donneurs d'ordre en recherche de personnel. L'équipe vous accompagnera et mettra à votre disposition son réseau.

Pour plus de renseignements veuillez les contacter au 05 61 35 46 91

Guérison et promotion des victimes de l'alcoolisme



LE MOUVEMENT VIE LIBRE est composé de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants. Les militants aident en collaboration avec le milieu médical les malades alcooliques en quête de guérison, soutiennent et conseillent leur famille, mènent des actions de prévention dans les milieux scolaires, professionnels, et aident à la réinsertion des buveurs guéris.

Pour plus d'infos veuillez contacter le foyer rural de Grenade Permanences le dernier Samedi du mois de 10 h 00 à 12 h 00



Sport en famille

Pour la 3^e année consécutive, l'AAPE et les associations sportives vous donnent rendez-vous le dimanche 6 mai pour la Journée "Sport en Famille"

au complexe sportif de 10h30 à 18h. De nombreuses activités sportives à partager entre petits et grands : ZUMBA, Judo, Tennis, Fitness, Badminton, Rugby, Sophrologie mais également des animations : pêche aux canards, initiation diablo, twister et morpions géants, jeux de quilles... tout au long de la journée conduites par les associations. Nous vous attendons nombreux pour partager de jolis moments sportifs et de détente.



Restauration sur place :

grillades le midi et un goûter dès 16 h 00

Informations sur : www.aapebouloc.wordpress.com

et page Facebook AAPE

Atelier découverte

Tout en travaillant la concentration sur le corps et la respiration, la détente s'installe ainsi nous pouvons renforcer le positif et nous sentir mieux dans notre vie. L'association Cap Sophro vous propose un atelier découverte le vendredi 4 mai de 20h00 à 21h30 à la salle l'Oustalet.

**Inscriptions auprès de Stéphanie Lapalus
au 06 63 16 83 02 ou sur stephlapalus@yahoo.fr - Tarif 15€**

Vide dressing

L'association des œuvres sociales du personnel municipal (AOSPM) de Bouloc organise le samedi 5 mai 2018 un grand vide dressing à la salle des fêtes de Bouloc à partir de 9 h 00. **Buvette sur place. Inscription auprès de l'accueil de la Mairie**



Gala de fin d'année pour les élèves du BAG

Le gala aura lieu cette année le samedi 2 juin à 20 h 00 à Eurythmie Montauban.

Ouverture des portes à partir de 19 h 00. Entrée libre, tarif 7€ par personne.

Pour toute réservation veuillez contacter le 06.11.21.54.06



Braderie petite enfance

L'association SOS PREMA organise le dimanche 13 mai 2018 une braderie petite enfance à la salle des fêtes de Bouloc de 9 h 00 à 17 h 00.

Le but de cette braderie est de récolter une belle somme pour permettre d'améliorer le quotidien des parents et bébés hospitalisés à la naissance en réanimation néonatale à l'hôpital de Purpan.



Vous souhaitez devenir exposants ?

**Alors inscrivez-vous vite auprès
d'Anne Gibert sur
antenne31-3@sosprema.com**





L'Atelier de la Gribouille vous propose

L'Atelier de la Gribouille organise plusieurs stages : stage modèle, stage de peinture, stage de peinture à l'huile durant les mois de juin et juillet pour adultes et enfants.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le 06 84 23 76 78 ou sur vandomme.chiffre@orange.fr



Marché gourmand

Le Marché gourmand et musical organisé par l'association Bouge Bouloc revient à Bouloc, place de la Mairie le vendredi 1^{er} juin de 18 h 00 à 23 h 00. L'occasion de déguster de bons produits de la région dans une ambiance conviviale avec une animation musicale. Venez nombreux !



La Joie de Vivre ouvre ses portes!

L'association du 3^e âge de Bouloc organise une **journée portes-ouvertes le mercredi 6 juin de 14 h 00 à 17 h 00 à la Maison des Associations salle Comminges**. Deux ateliers seront proposés lors de cette journée, des travaux faits durant l'année seront exposés et une collation sera offerte. Adhésion dès 55 ans.

Pour plus de renseignements contactez le 06 50 89 72 74



Tennis Club Bouloc

Deux rendez-vous à ne pas manquer !

Samedi 12 et Dimanche 13 mai, tournoi multi-chances au complexe sportif de Bouloc. Un tournoi homologué avec juges arbitre ouvert aux 4^{es} séries. Date limite d'inscription le lundi 7 mai.

Pour plus d'information rendez-vous sur www.tcb310.wixsite.com/tcb31 ou contactez le 06 83 43 86 07, par mail sur tennisclubbouloc@yahoo.fr.

Samedi 18 juin à partir de 9 h 30 au complexe sportif de Bouloc. Fête du tennis pour les adhérents et leurs familles : tennis, badminton, pétanque... Un moment de convivialité autour d'un repas et de pratiques sportives !

Fête de la musique

Jeudi 21 juin Fête de la musique sur l'Esplanade de Verdun à partir de 20 h 00.



Programmation à suivre sur www.mairie-bouloc.fr et sur Facebook @Bouloc31 et @cofbouloc

Fête locale

L'équipe du comité d'organisation des fêtes motivée, enthousiaste et pleine d'énergie est heureuse de vous retrouver pour la fête locale 2018 **les 6, 7 et 8 juillet 2018, Esplanade de Verdun** pour partager des moments de joie, de souvenirs et des soirées inoubliables. La tournée des fleurs débutera le 1^{er} juin.



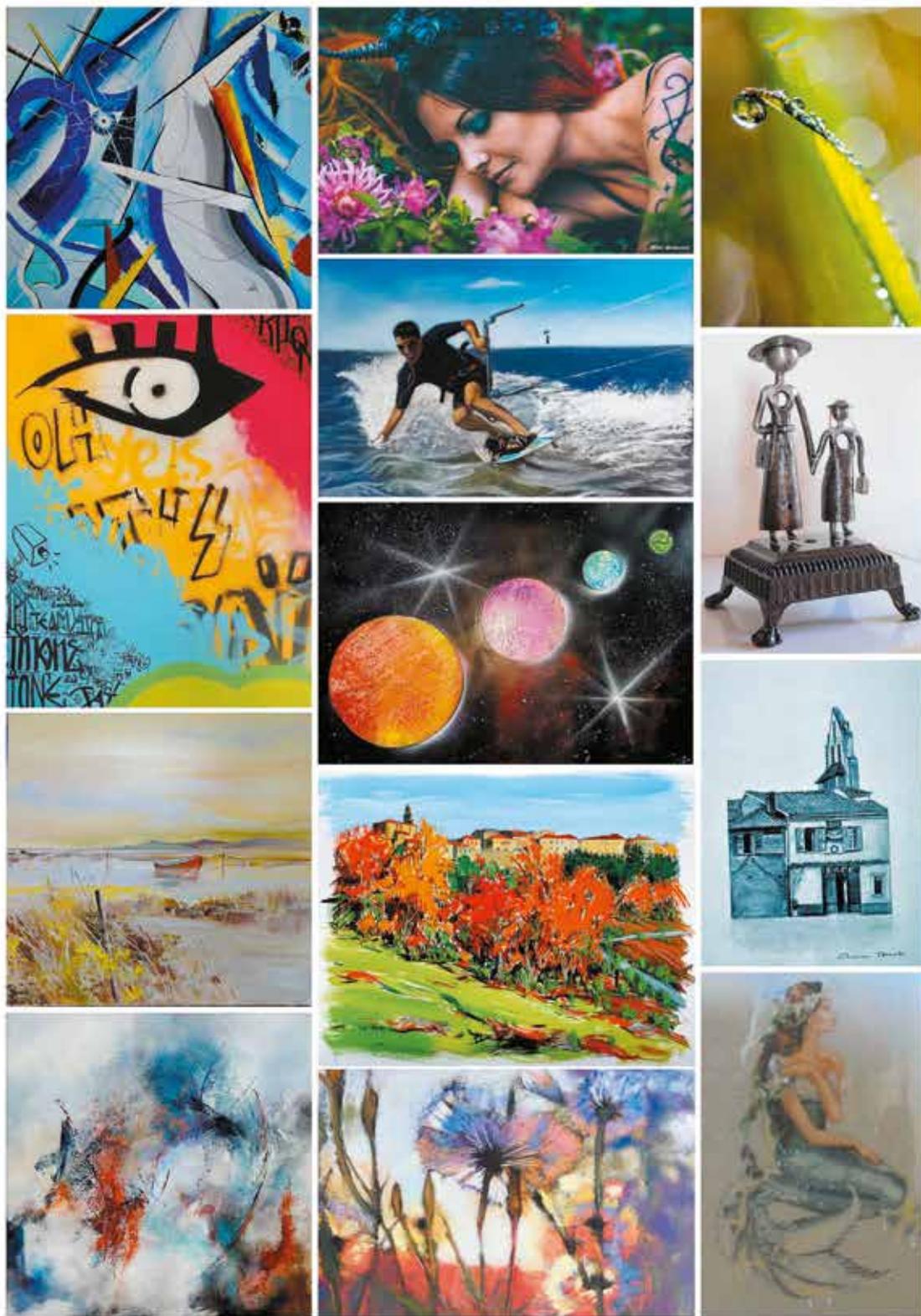
Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!

Depuis 2018, les collectes de sang ont lieu les mercredi après-midi de 14 h à 19 h 00 à la salle des fêtes de Bouloc. Les dates retenues par l'Établissement Français du Sang sont les suivantes : 4 juillet, 26 septembre et 26 décembre. Alors n'oubliez-pas, donnez votre sang c'est important et peut sauver des vies.

Jardin Musical

L'association APOIRC organise Le Jardin Musical de Bouloc le samedi 1^{er} septembre à l'ancienne maison du gardien, parking du complexe sportif de Bouloc. La manifestation ouvrira ses portes à 18 h 00.

Programme à venir sur lecatalogue.jimdo.com ou sur www.mairie-bouloc.fr



EXPOSITION

Cuvée d'Artistes 4^{EME} EDITION

Du **26** au **30** mai

Samedi 26 mai et Dimanche 27 mai de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Lundi 28, Mardi 29 et Mercredi 30 mai de 14 h 00 à 18 h 00

www.mairie-bouloc.fr

Salle des fêtes
55 rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
05.62.79.94.94

